



Conseil de CUB du Vendredi 13 juillet 2012
Intervention sur la délibération n°12
Grenelle des mobilités

Pour ce qui concerne le groupe Europe Ecologie Les Verts, **nous sommes plutôt très satisfaits des orientations et des propositions issues des Travaux du Grenelle des mobilités.**

Nous partageons tous le constat de situations de thromboses de plus en plus difficilement vécues par nos concitoyens (nous l'avons encore expérimenté la semaine dernière dans Bordeaux, cf. article dans Sud Ouest).

Malgré les efforts importants conduits en matière de transport en commun depuis une douzaine d'année, force est de constater que la voiture occupe toujours une place prépondérante dans les déplacements quotidiens. Cette situation est la résultante d'une **prise de conscience tardive dans notre agglomération de la nécessité d'investir sur un mode lourd de transport en commun** (plus de 20 ans après Nantes), mais aussi d'**évolutions sociétales que nous n'avons pas su anticiper ni endiguer, à savoir l'étalement urbain et le modèle d'urbanisme commercial qui ont fortement imprimé les paysages de notre agglomération.**

Le cumul de tous ces éléments a conduit à l'installation de comportements aujourd'hui bien difficiles à remettre en question, et ce d'autant plus que l'automobile demeure, du moins pour l'instant, une offre de déplacement encore particulièrement concurrentielle. Toutefois, en lien avec la question de la congestion automobile et celle des contraintes énergétiques, la nécessité de revoir le modèle dominant du tout voiture est désormais acceptée par tous.

Dans un contexte de pénurie budgétaire pour les collectivités locales, **le Grenelle des Mobilités présente l'avantage, outre celui de reposer sur un mode de production original, de préparer des ébauches de solutions transversales, innovantes et même ingénieuses.** La démarche du Grenelle nous incite ainsi à coordonner et dynamiser des initiatives existantes telles que les pédibus et l'autopartage. Elle nous pousse aussi à approfondir les processus initiés en matière de mutualisation et de contractualisation entre les différentes AOT. Elle innove enfin en mettant en évidence le chantier des rythmes urbains qui constitue l'une des clés de la mobilité de demain.

En somme, le Grenelle propose plus qu'une boîte à outils, c'est un RESET qui remet les compteurs à zéro, une rampe de lancement sur laquelle les élus que nous sommes peuvent s'appuyer afin de mener trois batailles essentielles à mes yeux si nous voulons aller vers une nouvelle mobilité :

- 1) La bataille du financement et de l'innovation :** les résultats de la dernière enquête ménages nous ont enseigné qu'une politique de déplacements reposant principalement sur des investissements lourds pour étendre le réseau structurant de transport en commun n'est pas suffisante pour inverser la tendance. Bien entendu il reste nécessaire d'investir dans le réseau structurant, mais au regard des contraintes budgétaires et des enjeux nous n'aurons pas d'autre choix que de prioriser nos politiques. Il nous faudra pour cela être innovant, ce que le Grenelle appelle les innovations de rupture. Mais il nous faudra également trouver de nouvelles recettes pour financer la mobilité et les TC, car aujourd'hui ce dont souffre les transports c'est le déficit de financement.

Il y a des idées, la dépénalisation et la décentralisation du stationnement pourrait être une nouvelle recette affectée aux collectivités notamment et serait un véritable levier pour réguler efficacement l'usage de l'automobile. Il conviendrait de relancer cette idée. Parmi les possibilités d'évolution de leur régime, il y est notamment proposé de transformer l'amende pénale réprimant le stationnement irrégulier en redevance

administrative dont le montant serait fixé par la collectivité locale qui en recevrait le produit.

- 2) **La reconquête de l'espace public** : c'est un élément déterminant pour notamment redonner leur juste place aux piétons et aux cyclistes et retrouver les éléments constitutifs d'une ville apaisée et propice aux échanges et aux rencontres. Le Grenelle à travers sa distinction de la fluidité rapide et lente apporte là également une nouvelle ressource. Cette reconquête passe nécessairement par une refonte profonde de la fabrication de la ville. A cet égard, la mise en œuvre d'une liaison circulaire à l'image du bouclage des boulevards m'apparaît comme une priorité à moyen terme.

- 3) **La bataille culturelle sur les comportements** : déjouer le modèle culturel dominant de la voiture, modèle récent, qui s'est imposé en 50 ans, mais extrêmement prégnant encore aujourd'hui. . Il ne s'agit pas d'interdire la voiture mais de la laissée dans sa zone de pertinence. Le piéton cellule souche de la mobilité doit être au centre de la réflexion. Cette bataille est essentielle, là aussi il faudra jouer sur le stationnement notamment sur le lieu de travail, car par définition c'est souvent le stationnement qui définit le choix du mode. Ces batailles seront gagnées si seulement les élus en charge des AOT sont capables de mettre en œuvre une gouvernance commune sur un périmètre plus large que la CUB. Cette gouvernance doit non seulement pilotée la mobilité mais également en concertation avec l'Etat et le monde économique si on veut modifier les comportements et proposer un mieux en GIRONDE Nous devons dépasser rapidement MOUVABLE et proposer une véritable instance, ce que j'avais appelé en son temps « un conseil métropolitain de la mobilité » muni d'une véritable autorité. Le système juridique proposé par la SPL peut le permettre. Cette autorité doit prendre à bras le corps des sujets comme le co voiturage, l'auto-partage, le pedibus, les horaires des administrations et des écoles,

Pour conclure, il nous semble donc important de jouer le jeu jusqu'au bout dans ce dossier. Les propositions sont en effet très intéressantes et il serait regrettable qu'au prétexte de reprendre la main, nous commençons à "dégrenelliser le Grenelle". En tant qu'élus, notre rôle reste fondamental dans ce projet : à nous en effet de porter ces réflexions, de les concrétiser et de les mettre en musique.

Gérard CHAUSSET